

CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL

« Permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles, le plus longtemps possible ».

Accompagnement renforcé à domicile Alternative à l'entrée en l'établissement

- Facilitateur du parcours de santé des personnes âgées du territoire et des aidants résidants à domicile ou dans un établissement
- Appui technique aux professionnels en charge de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie
 - Complémentarité aux structures déjà existantes
- Renforcer l'attractivité des métiers et des parcours professionnels dans le champ du grand âge

VOLET 1

- Appui aux professionnels du territoire
- Formation des professionnels
- Appui administratif et logistique
- Mise à disposition de compétences et ressources gérontologiques et/ou gériatriques
- Ressources et équipements spécialisés ou mise à disposition de locaux adaptés

Les aidants

Les aidés : sans condition de niveau de GIR
Les professionnels

- Favoriser l'accès des personnes âgées aux soins et à la prévention
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et leurs aidants
- Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles et au partages de bonnes pratiques

ARS : DOSA, MSP,

Conseil Départemental : DGAS, DPA, DGC, DAST, SICA

EPCI : la Ténarèze, Grand Armagnac, d'Artagnan Fezensac, Bas Armagnac

Centres Hospitaliers de proximité : Condom, Vic-Fezensac et Nogaro

Etablissements et Services : SSIAD, SAAD, CCAS, CIAS, EHPAD, Maison de Santé

Autres : CPTS Gascogne Armagnac, CPTS Ténarèze, MSA, Carsat, CPAM, Agirc-arrco, France Alzheimer, Bulle d'air, DAC32, HAD Infirmier, kinésithérapeute, pédicure, officines

MISSION



PUBLIC



PRESTATIONS



PARTENAIRES



VOLET 2

- Accompagnement renforcé pour personnes âgées en perte d'autonomie
- Évaluation de l'aidant
- Maintien à domicile intensif
- Expertise et compétence d'une équipe pluriprofessionnelle d'un EHPAD au domicile de la personne aidée
- Alternative à l'établissement

Les aidants

Les aidés : GIR de 1 à 4

- Sécurisation de l'environnement de la personne
- Gestion des situations de crise et soutien des aidants
- Suivi renforcé «autour» de la personne
- Continuité du projet de vie et lutte contre l'isolement
- Soutien de l'aidant

Coordination médicale :

Médecin coordinateur

Équipe pluriprofessionnelle mobile :

Professions sanitaires, paramédicales et médicosociales

Professionnels libéraux :

Médecins traitants, infirmières libérales, ...